



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DES COMMUNES
DE CORNANT, EGRISSELLES LE BOCAGE, SUBLIGNY ET
VILLENEUVE LA DONDAGRE**

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU VENDREDI 22 JUIN 2018

Ancienne cantine à Egriselles le Bocage à 20h00

Date de convocation : 15.06.2018

Nombres de membres titulaires présents : 4 /8 et 3 pouvoirs

CORNANT :	M. DEROUET Denis Mme BLIN Déborah
EGRISSELLES LE BOCAGE :	M. CANET Claude Mme TOMACHOW Virginie (pouvoir à M. Deschamps)
SUBLIGNY :	M. SICIAK Olivier (absent excusé) Mme BRIDRON Marie-Dominique (pouvoir à Mme Da Silva)
VILLENEUVE:	M. ALLIOT Jean-François
LA DONDAGRE	M. SALIQUES Christophe (pouvoir à M. Alliot)

Nombre de membres suppléants présents : 3/8 dont 2 pouvoirs

CORNANT :	Mme SENGHER Virginie
EGRISSELLES :	M. DESCHAMPS Christian (pouvoir de Mme TOMACHOW)
SUBLIGNY :	Mme DA SILVA (pouvoir de Mme BRIDRON)
VILLENEUVE :	/

REPRESENTANT LES ENSEIGNANTS : M. GRODET Philippe

REPRESENTANT LES PARENTS D'ELEVES : Mme FAUCHON Laetitia

SECRETAIRE DU SIVOS CESV : Mme MARCHAND Carole

Secrétaire de séance : Mme BLIN Déborah

Lecture du procès-verbal de la précédente séance du 06 avril 2018, accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Prix du repas 2018/2019
- 2) Convention livraison repas communes extérieures
- 3) Organisation NAP
- 4) Transfert du personnel commune/Sivos
- 5) Ecole numérique
- 6) Dérogations
- 7) Questions diverses
 - Restitution projet anti-gaspillage

En début de séance, le Président demande l'autorisation de rajouter deux points à l'ordre du jour : convention car scolaire accompagnatrice circuit 499 et acception d'un don.

1. CANTINES SCOLAIRES

1.1. Prix du repas 2018/2019

M. le Président rappelle le prix du repas facturé cette année, soit 3.90€ (2€ pour le personnel assurant la surveillance et les cas médicaux) et propose de maintenir ces tarifs.

Il propose par ailleurs de modifier le libellé pour les familles de trois enfants et plus fréquentant régulièrement la cantine et bénéficiant d'une réduction comme suit :

« Dégrèvement applicable aux familles d'au moins trois enfants fréquentant la cantine par période de facturation, soit 15% sur l'ensemble du coût des repas »

A l'unanimité, le Comité Syndical, accepte ces propositions.

Délibération n° 8.2018

Voix Pour : 7 Voix contre : 0 Abstention : 0

1.2. Règlement cantine et permis à points

M. le Président propose de maintenir le règlement actuel en l'état, ainsi que le permis à points qui a été simplifié pour n'être utilisé que lors d'un mouvement de points.

A ce sujet, aucun retour n'étant parvenu au SIVOS sur l'année 2017/2018, le Président propose de ne plus fournir aux différents sites un permis nominatif par enfant, mais seulement quelques exemplaires vierges. L'utilité de ce document est également confirmée par le représentant des parents d'élèves et des enseignants, étant précisé qu'il s'agit d'un outil de liaison écrit entre les familles et la cantine scolaire (hors école).

1.3. Bilan des impayés cantine

M. le Président indique que les procédures de recouvrement sont en cours par la Trésorerie.

2. TRANSPORTS SCOLAIRES

2.1. Convention accompagnatrices circuit 499

M. le Président porte à la connaissance des membres présents l'offre de prix des cars Moreau pour le transport accompagnatrices du circuit de car scolaire n° 499 pour 2018/2019, pour un total de 6.66TTC par jour (6.53€ cette année) les lundis, mercredis et vendredis et 3.33€TTC par jour les mardis et jeudis, en raison de la prise et dépose de l'accompagnatrice à Subigny.

A l'unanimité, le Comité syndical autorise le Président à signer la convention s'y rapportant suite au nouveau parcours, qui sera mis en place à la rentrée 2018.

Délibération n° 09.2018

Voix Pour : 7 Voix contre : 0 Abstention : 0

3. CONVENTIONS LIVRAISON REPAS COMMUNES EXTERIEURES

M. le Président propose d'uniformiser les conventions d'une part avec la commune de Montacher et d'autre part avec le Sivos de Rousson-Marsangy au prix de 3.30€ le repas livré avec pain et sans eau.

A l'unanimité, le Comité Syndical, accepte ces propositions.

Délibération n° 10.2018

Voix Pour : 7 Voix contre : 0 Abstention : 0

4. ORGANISATION NAP

Comme annoncé en conseil d'école du 7 juin dernier, M. le Président rappelle que le rythme actuel de 4.5 jours est maintenu.

A la demande des enseignantes de Cornant, il a été décidé de déplacer les activités périscolaires en fin d'après-midi, soit les mardis et jeudis de 15h05 à 16h35.

5. TRANSFERT DU PERSONNEL COMMUNE AU SIVOS CESV

M. le Président rappelle la précédente délibération prise en réunion du 06 avril dernier, stipulant que chaque commune membre devra fournir au SIVOS un tableau précis des horaires de ses agents n'ayant que des missions liées au scolaire, dans l'objectif de prévoir le transfert de ces personnels au 01 janvier 2019, comme le prévoit la loi.

Intervention de M. Derouet, qui semble opposé au transfert des agents communaux, dont les missions sont exclusivement scolaires (surveillance car et cantine scolaires, NAP).

6. ECOLE NUMERIQUE

Comme annoncé en conseil d'école du 7 juin dernier, M. le Président indique que le projet a été accepté. L'investissement prévu de 18.000€ est subventionnable à hauteur de 9.000€.

M. Grodet précise alors que les conventions sont en cours de rédaction et que le dossier de demande de subvention y sera joint.

7. POINT SUR LES DEROGATIONS SCOLAIRES

Au vu des listes des 9 classes fournies par M. Grodet,

- 4 élèves domiciliés sur la commune de Vernoy (convention à venir avec participation financière)
- 1 élève domicilié sur la commune de Fouchères (convention à venir avec participation financière)
- 1 élève domicilié sur la commune de Chaumot (intégration dans l'effectif de la Commune d'Egriselles)
- 2 enfants domiciliés sur la commune de Domats (enfants d'enseignants pris en charge par le Sivos)

8. ACCEPTATION DON 150€

Le Président précise qu'il s'agit d'un don de 150€ versé par M. et Mme Dartois domiciliés à Villeneuve la Dondagre à l'occasion du mariage de leurs enfants.

A l'unanimité, le Comité Syndical, accepte ce don et remercie les généreux donateurs.

Délibération n° 11.2018

Voix Pour : 7 Voix contre : 0 Abstention : 0

9. QUESTIONS DIVERSES

8.1 Restitution de la réunion du 07 juin 2018

Des pesées de suivi ont été réalisées sur la cuisine centrale d'Egriselles, ainsi que sur les cuisines satellites de Cornant et Subligny fin février et début mars 2018. Elles ont confirmé que le gaspillage peut être réduit, car il se situe au-delà de la moyenne nationale.

Les causes sont liées à des quantités trop importantes préparées en amont et livrées aux cantines satellites, pas de distinction entre maternels et primaires et enfin pas assez de retours des cuisines satellites concernant les restes.

Les solutions proposées :

- Pour la cuisine centrale, modifier le service, adapter les quantités mises en préparation
- Pour les cantines satellites, peser les quantités, modifier le service et faire remonter les informations à la cuisine centrale

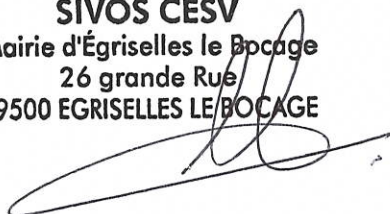
Le Président précise enfin que l'introduction progressive de l'alimentation bio par des producteurs locaux est prise en compte dans l'élaboration des menus.

Il rajoute également la livraison éventuelle de la cantine de St Valérien à l'horizon 2020, ce qui entrainerait une nouvelle organisation.

CLOTURE DE LA SEANCE A 21H30

SIVOS CESV

Mairie d'Egriselles le Bocage
26 grande Rue
89500 EGRISSELLES LE BOCAGE



100-100000
100-100000
100-100000
100-100000